

# “Suivez le guide” fluvial des Ardennes

Image attractive du tourisme dans le département, la fréquentation de la Meuse et du canal des Ardennes donne naissance à un guide fluvial sur 170 km de voie d'eau qui sera publié à la fin de l'année aux éditions du Breil.

**E**n 2006, une étude conduite par la CCI des Ardennes sur les voies d'eau du département avait révélé leur très grande fréquentation, notamment en haute saison par des bateliers de plaisance principalement hollandais et belges.

Les Ardennes constituent la première porte d'entrée en France du tourisme fluvial de l'Europe septentrionale. A l'issue de son étude et en partenariat avec le Conseil général des Ardennes et d'autres institutions, la CCI a élaboré un plan de développement du tourisme fluvial (aménagement de sites, nouveau bateau de promenade, etc) et lancé

la publication d'un guide fluvial dont la porte d'entrée est à Namur et les écluses de sortie à Verdun et Berry-au-Bac (proche de Reims).

Encore faut-il qu'en haute saison, les navigateurs puissent circuler d'une écluse à l'autre sans contrainte. Or Voies Navigables de France (VNF), gestionnaire du réseau fluvial français a réduit les amplitudes de fréquentation des écluses du 17 mars au 10 novembre, de 9h à 18h sur le réseau magistral de Givet à Pont-à-Bar et de 9h à 17h sur le réseau secondaire de Pont-à-Bar à Mouzon.

## La CCI coordinatrice d'une négociation

De fait, durant les mois d'été, la circulation sur la Meuse et le canal des Ardennes perd un temps précieux, à partir de 17 heures notamment. Qui plus est VNF fermera le réseau fluvial ardennais dès le 15 septembre pour cause de grands travaux d'aménagement. Dans ces conditions, un bateau loué à Ardenne Nautisme à Pont-à-Bar, ne pourra à la fin de l'été qu'emprunter le canal des Ardennes, puisqu'il lui sera impossible d'atteindre Charleville-Mézières, Givet ou Sedan.

À l'occasion de la publication du guide fluvial des Ardennes et de la mise à l'eau d'un nouveau bateau de promenades à Monthermé, la CCI souhaiterait engager de nouvelles négociations avec VNF et ses partenaires institutionnels et privés.

Ne pourrait-on pas tous ensemble imaginer la mise en place d'un plan triennal (3 ans) de chômage de la voie d'eau tenant compte des périodes touristiques et aménager une ouverture horaire plus large sur les journées de haute saison ?

La CCI prend en charge cette nouvelle négociation dont le but demeure le développement du tourisme fluvial dans le département.

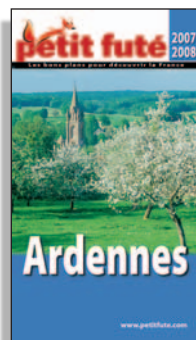
# Partez à la découverte du savoir-faire ardennais

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, une cinquantaine d'entreprises des Ardennes s'ouvrent à la visite du public. Tous les secteurs d'activités sont représentés : industrie, agriculture, agro-alimentaire, recherche, artisanat, services aux entreprises, etc. En 2006, 936 visiteurs avaient bénéficié de cette découverte.

**L'**interconsulaire (CCI, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture), en partenariat avec le Comité départemental du tourisme des Ardennes, publie à 15 000 exemplaires le guide 2007 de l'opération « à la découverte du savoir-faire ardennais ». Il est distribué gratuitement au public dans les offices de tourisme des Ardennes, dans la vitrine du Conseil général des Ardennes place Ducale à Charleville-Mézières et aux accueils des chambres consulaires.

**Renseignements et réservations obligatoires (au plus tard 48 heures avant la visite, nombre de participants limités par visite) au 03 24 56 06 08 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30.**

**Pour les entreprises agricoles, s'adresser directement aux numéros fournis dans le guide pour chaque entreprise.**



## « le petit futé spécial Ardennes »

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, une édition du guide touristique est entièrement dédiée aux Ardennes.

Pour notre département souvent mal connu (voire méconnu), c'est une belle reconnaissance en tant que destination touristique.

Bons plans, bonnes tables, routes touristiques et visites à ne pas manquer : tout y est pour préparer un court ou long séjour, sportif ou de détente. Fruit de la collaboration réussie entre le Petit Futé et le Département, ce guide deviendra vite votre compagnon indispensable et fidèle pour partir à la (re)découverte des Ardennes.

Disponible en librairie et en grandes surfaces au tarif de 9 euros.



L'ancien transformateur du hameau sert de nuancier de démonstration. Les couleurs les plus vives sont obtenues en mélangeant divers produits.

# Le Moulin à couleurs sur la route de Bruxelles

Cette entreprise de 7 salariés installée à Ecordal a étoffé son catalogue de clients et développé son image de marque en participant l'an passé au salon Artisan'Art dans la capitale belge.



Des dizaines de teintes obtenues en séchant ou en calcinant

**A** la sortie d'Ecordal, le hameau de Bonne Fontaine dissimule sous les arbres depuis 1866 une étrange entreprise : le Moulin à Couleurs. Elle fabrique des pigments naturels à partir du broyage, du séchage ou de la calcination de terres colorantes : terres de Sienne, ocres, oxydes de fer, etc. "Avec 9 matières de base, des terres que nous trouvons dans les Ardennes, en

*Bourgogne et dans toute la France, nous obtenons 45 teintes différentes*" explique Emmanuel Poix, 35 ans, qui a repris la petite société à la suite de son père. L'entreprise qui dispose de fours à fuel et de séchoirs industriels, emploie sept salariés dont cinq en production et réalise 0,4 M d'euros de chiffre d'affaires. Elle vend annuellement 500 à 600 tonnes de ses fines poussières de couleurs - plus fines d'ailleurs que la farine - principalement aux entreprises du bâtiment (50% de son volume). "Nos terres permettent de colorer crépis, enduits, béton et de restaurer le patrimoine bâti, souligne Emmanuel Poix, mais nous vendons nos produits à toutes sortes de clients : aux fabricants de cosmétiques et d'appâts de pêche, aux fabricants de couleurs et de pastels ou de peintures industrielles". Le Moulin à Couleurs, qui exporte en Europe 25% de sa production, a par-

ticipé en novembre 2006 au salon Artisan'Art de Bruxelles qui avait les Ardennes comme invités d'honneur. L'expérience qui a duré quatre jours a été très bénéfique à l'entreprise d'Ecordal.

*"Nous avons été accueillis sur le stand des Ardennes très sympathiquement et avons rencontré sur place un public nombreux, témoigne le gérant du Moulin à Couleurs. Nous avons pris beaucoup de contacts, mais pas seulement avec les particuliers, avec les deux cent exposants du salon, des entreprises susceptibles un jour de travailler avec nous. C'est un point capital de la notoriété du Moulin à Couleurs. D'ailleurs la presse belge s'est intéressée à nous, ce qui nous a amené d'autres contacts, plus industriels ceux-là, avec des professionnels de la peinture et du bâtiment".*



Le restaurant d'Adrienne et La vie en rose à Vireux-Molhain



Le Robinson à Haybes

Le Calcéen à Chooz

## Quatre restaurants de qualité dans la pointe des Ardennes

Le Restaurant Robinson à Haybes, le Restaurant d'Adrienne et le Restaurant La Vie en Rose à Vireux-Molhain ainsi que le Restaurant Le Calcéen à Chooz ont obtenu le diplôme de la démarche qualité portée par l'Orac chez les commerçants et les artisans.

Ces quatre établissements de la pointe des Ardennes ont subi deux audits successifs entre lesquels ils ont amélioré très sensiblement la qualité de leur accueil du public (notamment dans le confort matériel et la réception téléphonique). Compte tenu de son succès dans la pointe des Ardennes, cette opération qualité dans les restaurants ardennais doit être poursuivie en 2008 dans les autres établissements du département. A noter que la CCI des Ardennes continue à instruire au profit des hôtels la certification Hôtelcert, délivrée par l'Association française pour l'assurance de la qualité (Afaq). Cette certification nationale garantit à la clientèle un haut niveau d'accueil et de services tout en valorisant les établissements labellisés. Hôtelcert est promue conjointement par la

Chambre de commerce et d'industrie française (CCIF), l'Union des métiers de l'industrie hôtelière (UMIH), la Fédération nationale des hôtels de tourisme et nombre d'associations de consommateurs.

### 2007, un coup d'envoi réussi à Floreffe

Artisan'Art, le salon belge de l'artisanat et de la gastronomie, se tient avant Bruxelles à l'Abbaye de Floreffe près de Namur. Du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai, les 120 exposants y ont reçu plus de 11 000 visiteurs. Les Ardennes ont été représentées par un stand collectif "Les Ardennes de France" organisé sur le thème de la forêt, du bois et de ses dérivés et du potentiel touristique du massif ardennais, notamment des sites sportifs (Terre Altitude de Fumay, Terre d'Aventure des Vieilles Forges, Chêne Perché de Signy-l'Abbaye), du Musée de la forêt de Renwez, de Nocturnia d'Olizy-Primat et du journal La Hulotte à Boulton-aux-Bois.

Le stand ardennais, sur lequel l'on pouvait aussi déguster de la bière, du cidre, des gâteaux et des salaisons, a accueilli un artisan fabricant de jouets de bois basé à Etrepigny. Le stand a déployé les vitrines de l'association des métiers d'art, des marionnettes de l'Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette, des albums de La Hulotte, des produits Ardennes de France (chocolats, bières, liqueurs, pantoufles et fleurs séchées) et du mobilier de jardin de l'entreprise ArdennAlu.

À noter que le stand ardennais soutenu et cofinancé par le Conseil général, et géré par l'interconsulaire, a distribué à Floreffe plus de huit cents documents et flyers de promotion du département (sacs, plaquettes escapades, brochures touristiques, guide de ballades, etc). À noter encore qu'en 2008, les organisateurs d'Artisan'Art ont choisi Liège à la place de Floreffe pour le coup d'envoi de leur grand salon.

Contact : Nicolas Thévenot  
 nthevenot@ardennes.cci.fr  
 Tél : 03 24 56 62 49

### Le rayonnement des Ardennes avec Artisan'Art

"La CCI a créé il y a trois ans un service spécialement dédié au tourisme, investi depuis dans différents champs d'action, dont la promotion des Ardennes", a expliqué à la presse Edith Lambert le 14 mai 2007 à Charleville-Mézières.

Dans le cadre de l'interconsulaire, la CCI a défini les nouveaux axes à privilégier en la matière. Il en ressort la nécessité de se tourner vers les pays du nord de l'Europe et en particulier nos proches amis belges et néerlandais, et la possibilité de s'appuyer sur les artisans et les artistes locaux pour valoriser nos atouts. D'où le choix évident d'Artisan'Art, annuel salon belge de l'artisanat d'art et de la gastronomie qui se déroule en deux temps (Floreffe et Bruxelles).



Il permet de présenter l'offre culturelle et touristique des Ardennes et de promouvoir le département à travers ses arts de vivre et ses arts de faire. La CCI a renouvelé cette année sa participation à Artisan'Art en tant que partenaire privilégié.

À Bruxelles, du 1<sup>er</sup> au 4 novembre, de nombreux exposants participeront au salon, et pourront

ainsi porter haut les couleurs de l'artisanat d'art ardennais.

C'est l'occasion pour nos artisans de se faire connaître et de développer de nouveaux marchés. Fort de ces expériences,

la CCI et l'interconsulaire peuvent organiser demain un salon thématique dans les Ardennes. Le calendrier nous offre une occasion idéale de créer l'événement le 8 août 2008 (08/08/08).